



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 17 – Semaine du 26 au 30 avril 2021

En bref

Tunisie :

- Suite à la demande officielle de la Tunisie pour un nouveau programme de financement FMI formulée le 19 avril, le Fonds se dit prêt à entamer les négociations dès qu'il aura reçu le programme de réformes de la Tunisie
- Le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) affirme que la Tunisie compte obtenir un accord avec le FMI en priorité avant toute entrée sur les marchés financiers internationaux, et que le pays n'envisage pas de restructurer sa dette publique prochainement
- L'Assemblée des Représentants du Peuple a adopté la convention de prêt de 100 M USD de la Banque Mondiale pour appuyer la campagne de vaccination
- La Tunisie ouvre à la concurrence la distribution du tabac et procède à la libéralisation du prix des boissons chaudes
- Les exportations tunisiennes d'agrumes en hausse au cours de la saison 2020/2021
- La start-up franco-tunisienne Expensya collecte 20 M USD
- Prorogation et renforcement des mesures préventives contre le coronavirus

Libye :

- La National Oil Corporation (NOC) annonce la levée de l'état de force majeure sur le port pétrolier de Hariga
- Le Gouvernement d'Union Nationale (GUN) annonce des mesures sociales
- Les banques commerciales libyennes ont désormais un niveau de liquidité suffisant selon le gouverneur de la Banque centrale
- La 3^{ème} édition du salon « SkyLine » se tiendra à Tripoli du 6 au 9 juin 2021

Tunisie

- Suite à la demande officielle de la Tunisie pour un nouveau programme, le FMI se dit prêt à entamer les négociations dès qu'il aura reçu le programme de réformes

La directrice du Fonds Monétaire International (FMI) Mme Kristalina Georgieva a répondu le 25 avril à la demande officielle de la Tunisie pour un nouveau programme de financement du 19 avril. Mme Georgieva a salué l'action du gouvernement contre la pandémie de coronavirus et **son engagement dans des discussions avec les partenaires sociaux et internationaux**. Elle dit espérer que ces discussions débouchent sur un programme de réformes qui traitera de la soutenabilité des finances publiques et de la dette, des entreprises publiques, de la masse salariale dans la fonction publique, des subventions énergétiques, du climat des affaires, de la stabilité du secteur financier, de l'inclusion financière, de la protection sociale et de la gouvernance. Elle a ajouté **qu'un nouveau programme avec la Tunisie devra permettre à la fois de stabiliser l'économie dans l'immédiat et d'atteindre une croissance durable, respectueuse de l'environnement et riche en emplois à moyen terme, et que le FMI pourra entamer les entretiens techniques dès qu'il aura reçu le programme de réformes de la Tunisie.**

Le ministre de l'Economie et des Finances M. Ali Kooli a déclaré le 26 avril qu'il se rendra à Washington début mai avec un programme de réformes comprenant : la simplification des procédures, la numérisation des services, l'amélioration du pouvoir d'achat, la gouvernance des dépenses de l'Etat, un programme de réforme des entreprises publiques, des subventions et la maîtrise de la masse salariale. Pour rappel, le précédent programme FMI s'était achevé prématurément au printemps 2020 et la Tunisie avait bénéficié d'un instrument de financement rapide de 750 M USD en avril 2020 pour faire face à la crise de Covid-19.

- Le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) affirme que la Tunisie compte obtenir un accord avec le FMI en priorité avant toute entrée sur les marchés financiers internationaux

Dans une interview accordée à GlobalCapital le 27 avril, le gouverneur de la BCT M. Marouane El Abassi est revenu sur **la crise économique qu'a connue la Tunisie en 2020**, qu'il attribue aux mesures strictes prises contre la propagation de la pandémie, à la chute du tourisme et des exportations. Il relève toutefois le dynamisme des transferts des tunisiens résidant à l'étranger et la baisse des prix du pétrole qui ont renforcé les réserves en devises et permis le maintien du taux de change. M. El Abassi s'attend à une reprise de +3,8% en 2021 à la faveur de la campagne vaccinale et de la reprise des exportations avec l'Europe et la Libye, mais estime que le tourisme ne retrouvera pas son niveau de 2019. Il a également mis en garde sur la fragilité du tissu économique : *« il est clair qu'économiquement, nous ne pouvons pas faire de nouveau confinement »*. Le gouverneur de la BCT a rappelé **la crédibilité de la politique monétaire**, qui a baissé son taux directeur de 150 points de base pour soutenir l'économie en 2020 tout en modérant l'inflation, désormais stable à +4,8%, et réalisé des *stress tests* à l'automne 2020 qui ont démontré la stabilité du secteur bancaire. Il précise qu'aucune remontée des taux directeurs n'est prévue dans l'immédiat. Concernant **les besoins de financements de la Tunisie**, M. El Abassi a affirmé que **la priorité du pays est l'obtention d'un nouveau programme avec FMI**, et que la Tunisie se concentrera cette année sur la renégociation d'accords bilatéraux (renouvellement de la garantie américaine pour un emprunt de 1 Md USD et de garanties qataries pour des prêts privés) et d'emprunts auprès de bailleurs. Il estime qu'une **sortie sur les marchés financiers internationaux est pour l'heure prématurée** et que la Tunisie **n'envisage pas de restructurer sa dette publique prochainement**. De plus, il a annoncé que des

discussions étaient en cours avec la Banque Mondiale et le FMI pour des assistances techniques portant sur le taux de change et la gestion des réserves en devises. Enfin, M. El Abassi s'est dit particulièrement attentif à **l'évolution du prix du pétrole**, qui pèse sur les dépenses du gouvernement, **à l'inflation et au taux de change** qui affectent le poids de la dette.

- **L'Assemblée des Représentants du Peuple a adopté la convention de prêt de 100 M USD de la Banque Mondiale pour appuyer la campagne de vaccination**

Ce prêt, adopté le 27 avril par l'ARP, avait été approuvé le 27 mars par la BM et prendra la forme d'un financement additionnel au « Projet de riposte à la Covid-19 » qu'elle déploie en Tunisie depuis avril 2020. Il permettra l'achat de doses de vaccins pour vacciner 34% de la population tunisienne, complétant les 16% qui seront vaccinés grâce à l'initiative Covax, afin que la Tunisie puisse être en mesure d'atteindre son objectif de vacciner 50% de sa population en 2021. Le projet comprend également un appui financier et technique en termes de logistique, de communication et de suivi. A ce jour, 2,3% de la population tunisienne a été vaccinée depuis le lancement de la campagne de vaccination le 13 mars.

- **La Tunisie ouvre à la concurrence la distribution du tabac et procède à la libéralisation du prix des boissons chaudes**

Les grandes surfaces ont, depuis la parution d'un décret gouvernemental au JORT le 13 avril, l'autorisation de vendre des cigarettes (auparavant réservé au 14 000 points de vente enregistrés). Cette mesure a pour objectif de freiner la contrebande de cigarettes, qui représente entre 20 et 50% de la consommation, d'accroître ainsi les recettes fiscales et d'assurer un contrôle sur la qualité des produits en circulation. La libéralisation des prix de trois boissons

chaudes (« café filtre », « café crème » et « thé ») dans les cafés de première catégorie (qui ne servent pas d'alcool) a, par ailleurs, été annoncée le 20 avril 2021 par le vice-président de la Chambre nationale des propriétaires de café. A noter que ces prix étaient auparavant fixés par le ministère du Commerce et que les prix des trois autres variétés de boissons chaudes (« express », « direct » et « capucin ») ont déjà été libéralisés en 2012.

- **Les exportations tunisiennes d'agrumes en hausse au cours de la saison 2020/2021**

Le volume d'agrumes tunisiens exportés est passé de 10 442 tonnes au cours de la saison 2019/2020 à 16 859 tonnes au cours de la saison 2020/2021, soit une augmentation de 61,5%. Leur montant est quant à lui passé de 24 M TND (soit 7,3 M EUR) à 34,1 M TND (soit 10,3 M EUR) dans le même temps, soit une augmentation de 42,2%. Les deux premiers importateurs d'agrumes tunisiens, que sont la France et la Libye, ont respectivement absorbé 65,3% et 33,3% de ces exportations.

- **La start-up franco-tunisienne Expensya collecte 20 M USD**

Fondée en 2014, la start-up du secteur des FinTech a annoncé, ce jeudi 29 avril 2021, avoir levé 20 M USD auprès de quatre fonds d'investissement (MAIF Avenir, Silicon Badia, ISAI et Seventure). Il s'agit ainsi de la plus importante levée de fonds réalisée par une start-up tunisienne. Expensya offre des solutions de gestion automatisée des comptes d'entreprises et avait déjà levé, auprès de deux investisseurs (ISAI et Seventure Partners), près de 4 M EUR en décembre 2018. A noter que la start-up franco-tunisienne dispose déjà de plus de 5 000 clients.

- **Prorogation et renforcement des mesures préventives contre le coronavirus**

La porte-parole du gouvernement Mme Hasna Ben Slimane a annoncé le 28 avril la prorogation des mesures en vigueur jusqu'au 16 mai (dont notamment l'interdiction de la circulation des véhicules privés après 19h et le maintien du couvre-feu de 22h à 5h). Par ailleurs, les voyageurs arrivant en Tunisie doivent désormais effectuer un confinement obligatoire de 7 jours en hôtel et réaliser un test PCR entre le 5^{ème} et le 7^{ème} jour, en plus de l'obligation de présenter un test PCR négatif datant de moins de 72h avant le vol. Au 27 avril, **305 313 cas de contamination à la Covid-19 et 10 563 décès ont été confirmés.**

Libye

- **La National Oil Corporation (NOC) annonce la levée de l'état de force majeure sur le port pétrolier de Hariga**

Cette [annonce réalisée le 26 avril](#) à l'issue d'une discussion entre le président de la NOC M. Mustafa Sanalla et le vice-ministre du pétrole et du gaz M. Rifat Al Abbar, lors de laquelle il a été également convenu ce qui suit : (i) la NOC va publier un document listant les arriérés des sociétés pétrolières et imposant l'obligation de les régler sous deux mois, avec une priorité donnée aux compagnies libyennes ; (ii) la NOC va mandater une société « *de bonne réputation* » pour établir des plans d'entretien et de maintenance des infrastructures pétrolières. Pour rappel, la NOC avait annoncé le 19 avril l'état de force majeure sur le port de Hariga en raison du refus de la BCL de verser le budget du secteur pétrolier depuis plusieurs mois (environ 1 Md LYD), empêchant la NOC et ses filiales (notamment Agoco) de remplir leurs obligations techniques et financières. Le ministre du Pétrole et du gaz avait ensuite annoncé le 21 avril 2021 l'allocation

d'1 Md LYD à la NOC pour faire face aux besoins urgents, dans le cadre du budget 2021.

- **Le Gouvernement d'Union Nationale (GUN) annonce des mesures sociales**

A l'issue de la troisième réunion du Conseil des ministres le 27 avril, le porte-parole du GUN M. Mohammed Hammouda a dressé un état des lieux de l'action du gouvernement depuis sa prise de fonctions. Il a notamment déclaré que **1,075 Md LYD de subventions ont été transféré le 25 avril au ministère des Affaires sociales pour couvrir l'allocation aux femmes et aux enfants**, que les primes du mois de Ramadan ont bénéficié à 107 000 familles, et que des primes de salaires pour les employés de la fonction publique sur les trois premiers mois de l'année ont également été versées. Par ailleurs, le GUN a également annoncé le 26 avril **l'annulation de la réduction de 20% des salaires des employés des administrations**, décidée par le Gouvernement d'Entente Nationale en avril 2020 pour réduire les dépenses salariales. Enfin, M. Hammouda a annoncé que la Libye avait reçu un total de 400 000 doses de vaccin contre le coronavirus et que 60 000 personnes avaient reçu une première dose.

- **Les banques commerciales libyennes ont désormais un niveau de liquidité suffisant selon le gouverneur de la Banque centrale**

Cette annonce, faite le 28 avril à l'issue d'une réunion entre le Gouverneur de la Banque centrale libyenne (BCL) M. Seddik El Kebir et les directeurs des banques commerciales, fait suite à l'octroi d'un prêt de 5 Md LYD par la BCL le 18 avril pour soutenir les banques commerciales dans leurs opérations de compensation, fournir de la liquidité à la population et financer les transactions en devises. Il s'agissait du deuxième versement de la BCL aux banques commerciales depuis sa décision du 1^{er} février 2021 d'accorder des prêts aux banques affectées par les chèques impayés. Le gouverneur de la BCL a insisté

auprès des banques commerciales pour qu'elles accélèrent la compensation des instruments entre les banques et les opérations de change, maintenant que le prêt a été accordé aux banques. La réunion du 28 avril a également traité de la modernisation du secteur bancaire et du développement de services électroniques.

- **La 3^{ème} édition du salon « SkyLine » se tiendra à Tripoli du 6 au 9 juin 2021**

Soutenu par le ministère libyen de l'Economie et du Commerce mais également par le ministère du Logement et de la Construction, l'évènement se tiendra à la Cité des sports de Tripoli durant quatre jours. Principal salon de l'immobilier et de la construction en Libye, il rassemblera près de 2 000 acteurs, dont des décideurs politiques, des industriels et des acteurs financiers du secteur, aujourd'hui en pleine expansion au regard des destructions induites par les années de conflits.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international